

L'ÉCHOdILON

VOLUME 6 NUMÉRO 1

PRINTEMPS 2016



Prochaine
parution
Juin 2016



Faites vite!
Vous avez jus-
qu'au 31 mars
pour nous sou-
mettre vos idées!!!

CONCOURS « OPÉRATION : TROUVE-MOI UN NOM! »

L'OTJ de St-Odilon, coopérative de solidarité fêtera son 10^e anniversaire de fondation. Pour souligner cet anniversaire, en plus de bonifier le programme du Festival récréatif, un concours sera lancé dès janvier, soit « Opération : Trouve-moi un nom! ». Ce concours s'adresse à tous les citoyens de St-Odilon et a pour but de baptiser notre stade couvert.

En plus de voir ta suggestion écrite sur le stade, tu cours la chance de gagner 100\$.

Faites parvenir vos suggestions à info@saint-odilon.qc.ca. Faites vite, le concours se termine le 31 mars 2016!

L'ÉCHOdilon est notre bulletin trimestriel d'informations municipales, communautaires, sportives et récréatives distribué gratuitement à tous les résidents de Saint-Odilon.

Le contenu des textes est la responsabilité de chaque auteur ou organisme.

Rédaction et mise en page:

Mélissa Chrétien
Dominique Giguère

Collaboratrice:

Denise Roy

Municipalité de Saint-Odilon-de-Cranbourne
111, rue Hôtel de ville
Saint-Odilon

Tél: 418-464-4801

Fax: 418-464-4800

www.saint-odilon.qc.ca

L'ECHO municipal

TRAVAUX 2016



Le pavage de 3.6 km du rang Huit Ouest et le pavage de la rue des Pins seront faits dès la fin de la période de dégel 2016. Le contrat a été donné en mars dernier à Construction Abénakis.

PAIEMENT DE TAXES ET VÉRIFICATION MATRICULES

Lors de votre paiement de taxes sur Accès D ou sur le site de votre institution, il est très important de valider votre matricule, celui-ci se retrouve sur votre compte de taxes. Lors du dernier versement de taxes, nous avons constaté plusieurs erreurs qui ont engendrées beaucoup de recherches et de perte de temps.



*** ATTENTION : Le matricule peut changer lors d'une modification apportée à votre propriété, soyez attentifs!***

VIRAGE TECHNOLOGIQUE : FACEBOOK ET SITE INTERNET



La Municipalité a maintenant sa page Facebook. Cliquez J'aime et vous pourrez ainsi être informé en continu des activités ou informations pertinentes de la municipalité.

Construire et s'installer
à Saint-Odilon, **c'est gagnant!**

Consultez notre programme de subvention



De plus, notre site internet a connu une cure de rajeunissement en début d'année. Explorez dès maintenant cette nouvelle plate-forme! Une multitude d'informations s'y retrouve, en plus de plusieurs formulaires (permis, permis feu...).

Bonne visite!

TERRAINS RUE COMMERCIALE

Deux nouveaux terrains sont en cours de préparation pour accueillir des projets industriels. Le projet de l'ADESO concernant le condo industriel est toujours en cours. Si vous êtes intéressé à l'acquisition d'un terrain, à la location d'un futur local du condo industriel ou pour toutes autres questions, communiquer avec Mélissa de l'ADESO au 418-464-4801.

MES ARBRES, MA RUE, MA VILLE



La municipalité vous invite à planter un arbre. Comme l'an dernier, des arbres seront offerts gratuitement au bureau municipal au courant du mois de mai. Surveillez le panneau d'affichage pour connaître les dates de distribution. Notre environnement nous tient à cœur et vous?

CAMP DE JOUR

Notre camp de jour sera ouvert cette année du 27 juin au 26 août, fermé durant les semaines de la construction. Nous ferons l'inscription au début juin et vous serez avisés en conséquence par l'intermédiaire de votre enfant à l'école. Vous pouvez aussi consulter le site de l'OTJ, www.otjsaint-odilon.qc.ca pour l'inscription et le code de vie. Vous pouvez retourner l'inscription à missbenedicte@live.ca



GARDIENS ET GARDIENNES AVERTIES



Encore cette année, nous voulons connaître votre intérêt à la tenue d'un cours de gardiens et gardiennes avertis à la salle municipale. Pour suivre ce cours, *l'enfant doit avoir 11 ans au plus tard le 30 juin 2016*. Nous avons besoin de 12 enfants pour que la formation soit dispensée. Le formulaire d'inscription sera remis dès que le seuil minimum requis sera atteint.

Pour plus amples informations ou pour donner votre nom, veuillez communiquer au bureau municipal et ce, avant le 29 avril.

LOCATION DE SALLES

Nous vous rappelons que plusieurs salles sont disponibles pour location. De nouveaux forfaits ont été créés pour répondre à vos besoins. De plus, l'air climatisé est fonctionnelle et la salle permet de tenir une réception de près de 350 personnes. Pour plus d'informations, contactez le 418-464-4801.



DÉFIBRILLATEURS

Saviez-vous que l'on retrouve 3 défibrillateurs sur le territoire de la Municipalité situés au:

- Caserne de pompier
- Centre Curé Larochelle
- OTJ de St-Odilon



Un défibrillateur automatisé externe est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire.

Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. Seuls des chocs *externes* sont possibles, c'est-à-dire que les électrodes sont placées sur la peau du patient. Si elle détecte un rythme choquable, la machine permet de délivrer un choc électrique, ou défibrillation.

La défibrillation précoce associée à la réanimation cardio-pulmonaire augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

Ils sont utilisables par les secouristes et sapeurs-pompier, mais aussi par le public non formé.

Quelques statistiques...

Si un DEA est immédiatement utilisé pour venir en aide à une victime d'un arrêt cardiaque lié à la fibrillation ventriculaire, surtout dans les 5 à 10 premières minutes, les probabilités de survie sont élevées.

Les taux de survie pour les programmes de réadaptation cardiaque qui procèdent à la défibrillation dans les premières minutes suivant un arrêt cardiaque s'élèvent à plus de 85 %.

Pour chaque minute qui s'écoule après l'arrêt, le taux de survie diminue de 7 % à 10 %.

Des études démontrent que peu de patients survivent si le délai écoulé entre la perte de conscience et la défibrillation est supérieur à 12 minutes.

Si un secouriste administre la RCR entre le moment de la perte de conscience et l'arrivée du défibrillateur, il est possible de survivre après un intervalle plus long.

Sources : <http://www.fmcoeur.qc.ca/>

PERMIS DE CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Vous planifiez des rénovations, la construction d'un garage, d'une remise ou d'un patio, l'achat d'une piscine pour la saison estivale..... N'oubliez pas que vous devez demander un permis à ces fins. Le formulaire est disponible sur le site web de la Municipalité. Pour toutes d'informations, veuillez communiquer avec Mélissa Chrétien au 418-464-4801.



MISE À JOUR SUR LE PROGRAMME DE MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Février 2016



La MRC Robert-Cliche a obtenu des municipalités locales, en 2009, la compétence pour l'application du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22), ou, plus simplement, la mise aux normes et la vidange des installations septiques. Depuis ce moment, une tournée d'inspection des résidences isolées est en cours.

La MRC est fière d'annoncer qu'à ce jour, 53% des résidences isolées ont été inspectées et la mise aux normes de l'installation septique a été réalisée au besoin. L'application du règlement Q-2, r.22 représente un ensemble de tâches comprenant l'inspection des installations septiques, l'analyse des demandes de permis pour les nouvelles installations septiques, le suivi des rapports de conformité et des contrats d'entretien.

Bien que la mise aux normes représente un investissement important en temps et en argent, la collaboration des citoyens de la MRC Robert-Cliche est généralement excellente, la plupart des dossiers se réglant rondement et sereinement. Toutefois, il arrive que dans certains cas la collaboration fasse défaut et que dans quelques cas la mise à l'amende soit inévitable. Depuis juillet 2013, le montant des amendes a été révisé à la hausse de façon importante par le Gouvernement du Québec. Ainsi, le montant de l'amende minimale pour avoir contaminé les eaux superficielles en rejetant des eaux usées dans l'environnement est passé de 500 \$ à 5000 \$, plus les frais.

Il faut également souligner la possibilité, dans des cas extrêmes, que la MRC réalise elle-même les travaux d'installation septique chez des citoyens et que le coût leur en soit facturé par le biais de leur compte de taxes municipales. Cette mesure est prévue à la loi sur les compétences municipales (LCM) à l'article 25.1. Cet article prévoit qu'un avis minimal de 48 heures doit être donné et que les lieux soient remis en état après les travaux.

Finalement, pour toute question sur la mise aux normes des installations septiques, nous vous invitons à communiquer avec le Service d'inspection en environnement de la MRC Robert-Cliche au (418) 774-9828. Consultez également la page « Installations septiques » sur le site Internet de la MRC à l'adresse www.beaucerc.com sous l'onglet « Citoyens ».



AVIS PUBLIC

AUX PROPRIÉTAIRES DES RÉSIDENCES ISOLÉES (NON-DESSERVIES) SITUÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC ROBERT-CLICHE

La MRC Robert-Cliche voit à l'application du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22)* sur son territoire depuis 2009. Elle doit s'assurer que les installations septiques de toutes résidences non reliées à une infrastructure d'égout public sont non polluantes et répondent aux exigences de la réglementation.

À cet effet, comme pour les années précédentes, la MRC informe sa population qu'elle entend procéder à des visites terrains d'un certain nombre de résidences sur son territoire. Les résidences visées pour l'année 2016 sont celles indiquées au tableau 1. Les résidences visées pour l'année 2017 sont celles indiquées au tableau 2. Les installations septiques de ces résidences feront l'objet d'une vérification à la conformité au Q-2, r.22 et sont sujettes à une mise aux normes le cas échéant.

RAPPEL : Un RAPPORT décrivant les travaux réalisés comprenant une ATTESTATION DE CONFORMITÉ DE L'INSTALLATION SEPTIQUE AU Q-2, r.22 doit être remis au Service régional d'inspection en environnement au plus tard 30 jours après à la mise en service du système épurateur.

TABLEAU 1 : Les résidences isolées dont les numéros de porte sont inscrits au tableau suivant sont sujettes à être visitées au cours de l'année 2016 pour la vérification de leurs systèmes de traitement des eaux usées.

NUMÉRO	VOIE	MUNICIPALITÉS
329	RANG SIX EST	Saint-Odilon-de-Cranbourne
109 À 252, 0*	RANG SIX OUEST	Saint-Odilon-de-Cranbourne
1573	ROUTE 276	Saint-Odilon-de-Cranbourne
190 À 197	RANG QUATRE OUEST	Saint-Odilon-de-Cranbourne

TABLEAU 2 : Les résidences isolées dont les numéros de porte sont inscrits au tableau suivant sont sujettes à être visitées au cours de l'année 2017 pour la vérification de leurs systèmes de traitement des eaux usées.

NUMÉRO	VOIE	MUNICIPALITÉS
280 À 480	RANG HUIT EST	Saint-Odilon-de-Cranbourne
417 À 524	ROUTE LANGEVIN	Saint-Odilon-de-Cranbourne
484, 0*	TRAVERSE DU 10 ^E ET 12 ^E RANG	Saint-Odilon-de-Cranbourne
274 À 345	RANG TROIS EST	Saint-Odilon-de-Cranbourne
171 À 267	RANG TROIS OUEST	Saint-Odilon-de-Cranbourne
203 À 219	RANG UN OUEST	Saint-Odilon-de-Cranbourne

Un crédit d'impôt remboursable pour les travaux d'installation septique

Depuis l'acquisition de la compétence en 2009, la MRC Robert-Cliche voit à l'application du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (R-2, r.22)* sur son territoire. Elle doit s'assurer que les installations septiques de toutes les résidences non reliées à une infrastructure d'égout public soient non polluantes et répondent aux exigences de la réglementation.



À cet égard, il est certain que les propriétaires dont les installations sont polluantes doivent procéder à des travaux visant à régulariser leur situation.

Votre MRC souhaite informer les contribuables de la possibilité de se prévaloir du crédit d'impôt RénoVert, qui peut s'appliquer entre autres pour les travaux d'installation septique.

Voici un extrait du site web de Revenu Québec:

CRÉDIT D'IMPÔT RÉNOVERT

Ce crédit d'impôt remboursable est mis en place **temporairement** [...]

Il s'adresse à vous, si vous faites exécuter des travaux de rénovation résidentielle écoresponsable reconnus à l'égard d'une habitation dont vous êtes propriétaire ou copropriétaire et qui est soit votre lieu principal de résidence, [...]

Les travaux de rénovation écoresponsable reconnus doivent être effectués par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente conclue après le 17 mars 2016 et avant le 1er avril 2017.

Le montant maximal du crédit d'impôt que vous pouvez demander à l'égard de votre habitation admissible est de 10 000 \$. Il correspond à 20 % de la partie des dépenses admissibles qui excède 2 500 \$ que vous aurez payées après le 17 mars 2016 et avant le 1^{er} octobre 2017.

Notez que les travaux de rénovation écoresponsable pour la conservation et la qualité de l'eau seront admissibles au crédit d'impôt **seulement** si votre habitation admissible constitue votre **lieu principal de résidence**.

Pour de plus amples renseignements sur la détermination du crédit d'impôt et sur l'admissibilité à ce dernier, nous vous invitons à contacter Revenu Québec au 1-800-267-6299 ou visiter leur site web au www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/credits/renovert/default.aspx

PETIT RAPPEL - Subvention Rénoclimat



Vous souhaitez rénover votre résidence? Profitez des conseils et de l'aide financière offerts dans le cadre du programme *Rénoclimat*. Vous pourrez ainsi diminuer votre consommation d'énergie et améliorer le confort de votre habitation.

L'aide financière varie selon le type d'habitation et les travaux recommandés que vous aurez à effectuer (isolation, étanchéité, remplacement ou installation de certains systèmes de ventilation ou de chauffage de l'eau ou de l'air, géothermie). Il est important que les travaux doivent permettre d'améliorer d'au moins un point la cote ÉnerGuide de l'habitation pour que vous soyez admissible.

Les propriétaires des habitations résidentielles existantes qui suivent peuvent participer :

- Maisons unifamiliales, jumelées ou en rangée;
- Maisons mobiles qui reposent sur des fondations permanentes;
- Duplex, triplex et immeubles résidentiels de 4 à 20 logements.

Avant de commencer vos travaux, demandez la visite d'un conseiller *Rénoclimat* en remplissant le formulaire à renoclimat.gouv.qc.ca ou en composant le **1 866 266-0008**.

- Un conseiller effectuera une première évaluation, qui inclut un test d'infiltrométrie afin d'évaluer l'étanchéité de votre habitation aux infiltrations d'air, l'efficacité des systèmes de chauffages et de ventilation en place et le niveau d'isolation des murs, des fondations et de l'entretoit.
- Il vous enverra ensuite un rapport indiquant et priorisant les améliorations conseillées.
- Effectuez les travaux de votre choix parmi ceux proposés dans le rapport.
- Demandez une deuxième évaluation une fois ces travaux terminés.



Communiqué de Presse
Pour diffusion immédiate

MRC ROBERT-CLICHE HOMMAGE À 3 ÉLUS



Beauceville le 14 janvier 2016. Le Conseil des maires de la mrc Robert-Cliche profite de sa première réunion de 2016 pour rendre un hommage mérité à trois de ses élus. Dans l'ordre habituel sur la première rangée. Monsieur Henri Gagné, désigné membre émérite, pour sa 19e année à siéger au conseil des maires. Monsieur André Labbé, Préfet de 2005 à 2009. Monsieur Luc Provençal, Préfet actuel, et pour le 3e hommage Monsieur Jean-Roch Veilleux Préfet de 2009 à 2015. De nombreuses heures consacrées au service des citoyens pour la gestion de leur patrimoine collectif pour la MRC Robert-Cliche, en plus de leurs responsabilités de maires. Le Préfet a profité de l'occasion pour transmettre les remerciements aux conjointes, pour leur support dans l'ombre, indispensable et sans réserve.

La mrc Robert-Cliche : Le berceau de la Beauce.

- 30 -

Source : Luc Provençal, Préfet mrc Robert-Cliche
Information: Renal Roy renal.roy@beaucerc.com
418-774-0978 cell.

L'ECHO municipal—Service incendie

PRÉVENTION 2016-2017



Programme de vérification de vos avertisseurs de fumée

Les pompiers du SSI de Saint-Odilon passeront par les portes des résidences pour faire la vérification des avertisseurs de fumée et du détecteur de CO au cours de l'année 2016 et 2017, dans le cadre du schéma de couverture de risques selon le règlement 293-2008 article 10 de notre municipalité.



Installation d'équipements destinés à avertir en cas d'incendie

10.1.

10.1.1. **Des avertisseurs de fumée** doivent être installés dans chaque logement et dans chaque pièce où l'on dort ne faisant pas partie d'un logement;

10.1.2. **Un détecteur de monoxyde de carbone** conforme à la norme CAN/CGA-6.19-M, "détecteurs de monoxyde de carbone résidentiels" doit être installé au plafond ou près de celui-ci dans chaque pièce desservie par un appareil à combustion solide, lorsque l'on utilise un moyen de chauffage alimenté par le gaz naturel, le gaz propane ou à l'huile. Également dans une pièce contenant des véhicules à moteur susceptibles de fonctionner à l'intérieur du bâtiment.

10.2. Les avertisseurs de fumée à l'intérieur des logements doivent être installés entre les pièces où l'on dort et le reste du logement; toutefois, si les pièces où l'on dort donnent sur un corridor, les avertisseurs de fumée doivent être installés dans ce corridor.

10.3. Dans les logements comportant plus d'un étage, au moins un avertisseur de fumée doit être installé à chaque étage à l'exception des greniers non chauffés et des vides sanitaires.

10.4. Lorsque l'aire d'un étage excède 130 mètres carrés, un avertisseur de fumée additionnel doit être installé pour chaque unité de 130 mètres carrés ou partie d'unité.

10.5. Les avertisseurs de fumée doivent être fixés au plafond ou à proximité de celui-ci conformément aux directives d'installation fournies par le fabricant de l'appareil.

- 10.6. Dans les nouveaux bâtiments, les avertisseurs de fumée doivent être raccordés de façon permanente à un circuit électrique et il ne doit y avoir aucun dispositif de sectionnement entre le dispositif de protection contre les surintensités et l'avertisseur de fumée. Lorsqu'un bâtiment n'est pas alimenté en énergie électrique, les avertisseurs de fumée peuvent être alimentés par une pile.

Des points importants à retenir :

- Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- Installez un avertisseur de fumée par étage et, idéalement, dans chaque chambre à coucher.
- Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée. Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.
- Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier.
- Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée; toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

Lien du règlement complet 293-2008 :

<http://www.saint-odilon.qc.ca/wp-content/uploads/2016/01/293-2008.pdf>

Pour information :

Robert Ruel

Directeur SSI

Saint-Odilon

Caserne #1, MRC Robert-Cliche



PETIT RAPPEL—Entretien de vos détecteurs

- Faites remplacer les détecteurs de fumée tous les 10 ans.
- Procédez à des essais deux fois par année pour assurer leur bon fonctionnement.
- Nettoyez fréquemment l'extérieur des détecteurs de fumée à l'aide d'un aspirateur. N'ouvrez pas le boîtier. Communiquez avec votre centre de télésurveillance si le système se déclenche.
- Prévenez votre centre de télésurveillance à la suite d'une panne électrique ou téléphonique. Testez ensuite votre système.
- Inspectez la ou les batteries de votre système d'alarme et assurez-vous que leurs bornes ne sont pas corrodées. S'il y a corrosion ou fuite de liquide, faites-les vérifier par un spécialiste.

L'ECHO loisirs et sport

EXPOSITION AGRICOLE & FORESTIÈRE 2016.

10^{IÈME} ANNIVERSAIRE.



SAMEDI 28 MAI.

11h00 OUVERTURE EXPO.

12H À 17H : CHAMPIONNAT PROVINCIAL D'HOMMES FORTS AVEC RDS.

13H15 À 15H15 : SCULPTURES DE BALLONS ET MAQUILLAGES.

JEUX GONFLABLES TOUTE LA FIN DE SEMAINE.

17H30 À 19H30 : MECHOUÏ SOUS LA TENTE.

21H00 À 3H00 : LES CAJUNS ET DISCO MOBILE MICHEL MATHIEU.



DIMANCHE 29 MAI.

10H00 OUVERTURE DE L'EXPO.

11H00 : SPECTACLE DE PERROQUETS AVEC ÉDUCAZOO.

13H00 : COURSES DE TRACTEURS À PÉDALES (ENFANTS) SOUS LA TENTE.

14H00 : OLYMPIADES FORESTIÈRES.

16H00 : TIRAGE DES PRIX.

5 À 7 MUSIQUE AVEC LES BÉNÉVOLES.

NOMBREUX PRIX-NOUVEAUTÉS-MUSIQUE ENDIABLÉE

Programmation O.T.J. Printemps, Été et Automne 2016.

22 Avril : 18h30 à 20h30 Inscription soccer enfants (Stade).

29 Avril : 18h30 à 20h30 Inscription baseball enfants (Stade).

6 Mai : 18h30 à 20h30 Inscription balle- molle enfants (Stade).

Inscription balle-molle ligue mixte hommes-femmes (Stade).

14 Mai : Gala de boxe au stade.

16 Mai : Début saison balle rapide femmes (Si assez d` équipes).

Début pratique de soccer.

17 Mai : Début pratique baseball.

21 Mai : Tournoi balle-molle, classe OPEN (2 femmes, 8 hommes). 8 équipes acceptées, 200\$ équipe, avant le 15 mai. Remis au 22 mai en cas de pluie.

28-29 Mai : Exposition agricole et forestière.

6 Juin : Début saison soccer.

9 Juin : Début saison balle-molle mixte hommes-femmes.

10 Juin : Début saison balle-molle enfants.

21 Juin : Début saison baseball enfants.

23 Juin : St-Jean Baptise (Feu, feux d` artifices, musique...) O.T.J.

27 Juin : Début camp de jour, ouverture terrain badminton et deck hockey.

22-23-24 Juillet : Festival Récréatif. Tournoi de balle, volley, washer, soccer, activités en journée, musique en soirée sous la tente.

20-21 Août : Festival de soccer (Endroit à déterminé).

27-28 Août : Tournoi baseball (Endroit à déterminé).

3 Septembre : Party épluchette de blé d` inde pour ceux qui ont joué au soccer, baseball, balle-molle enfants. 15h à 20h, musique sur place. (O.T.J.)



17 Septembre : Soirée chasse et pêche. (Salle municipale)



INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS

Denis Boily: 418-464-4040 ou

otj@saint-odilon.qc.ca

Ligue du vendredi soir



Finition le Marlo—équipe championne du tournoi fin de saison



Équipement Woody— équipe championne saison régulière



Meilleur marqueur : **Jérémie Côté**



Meilleur gardien saison régulière: **Yves Nadeau**



LES 3 ÉTOILES

1ère étoile: **Jérémie Côté**, Équipement Woody

2ème étoile: **Pascal Boily** (absent), Pose Jean Baillargeon

3ème étoile: **Yves Nadeau**, Équipement Woody

Merci à nos quatre commanditaires:

Pose Jean Baillargeon Inc., Garage André Lessard, Finition le Marlo Inc., Équipement Woody ainsi qu'aux 56 joueurs qui ont évolué dans notre ligue cet hiver.

Tournoi 7 packs



Gagnant classe B—Blue Team Fastenal



Finalistes classe B—Bisson Lévis (Denis Giguère)



Gagnant classe C : Marquis Nadeau



Finalistes classe C—Beaubois St-Georges

Tournoi 6 packs - jeunes



Meilleur gardien confrontation 6-10 ans

Michael St-Hilaire, St-Odilon



Meilleur marqueur confrontation 6-10 ans

Charles Pouliot, Lac-Etchemin



Meilleur gardien confrontation 11-16 ans

Louis-Philippe Pouliot, St-Odilon

Meilleur marqueur confrontation 11-16 ans

William Poulin, St-Odilon



Gagnant classe 6-10 ans:
Michael St-Hilaire, Lauric, Zachary et Ali Brousseau, Antoine et Mathieu Labbé ainsi que Charles Pouliot

Gagnant classe 11-16 ans:
Louis-Philippe Pouliot, Léo Deblois, Thomas Paré Bourque, Émmy Gilbert, Alicia Vachon et Antoine Morency



Hockey scolaire

Encore cette année les élèves de l'école Arc-En-Ciel de Saint-Odilon ont participé au festival de hockey le 12 février à Ste-Marie. Avec les belles performances de nos deux équipes, nous avons été classés dans la classe argent pour le tournoi du 7 mars.

Le 7 mars notre équipe de 3e et 4e année s'est inclinée dans ses trois parties. L'équipe de 5e et 6e années quant à elle a remportée 2 parties et s'est inclinée en demi-finale.

Merci à la municipalité de St-Odilon pour leur commandite et à O.T.J pour les heures de glace gratuite.



Équipe des 3e et 4e années:

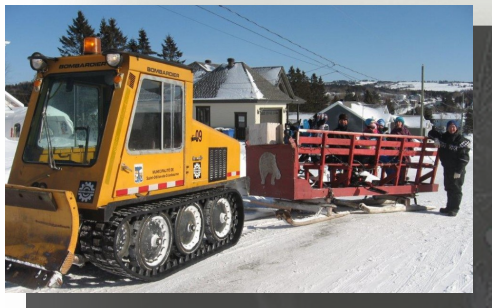
Noah Labbé, Jérémy Bilodeau, Anthony Boily, Ludovic Gagnon, Zachary et Lauric Brousseau, Mary-Lee Boily, Lily Bilodeau, Andrew Bolduc, Félix-Antoine Labbé, Mathias Labbé, Alexis Marcoux, Élie Lamontagne, Julien Turcotte, Mathieu Boutin, Thomas Lamontagne et Déreck Poulin

Équipe des 5e et 6e années:

Nathan Poulin, Loona Perreault, Thierry Allen, Alessandro Palmiéri, Léa Fecteau, Antoine Morency, Marc-Olivier Labbé, Edward Labbé, Shella Bisson, Émilie Lamontagne, Matis Deblois, Shana Fournier, et Daphnée Dulac



DE BELLES ACTIVITÉS D'HIVER



Le 14 février dernier, des braves ont affronté le froid pour venir participer à notre après-midi de glissade dans le côté à M. Nadeau.

Samedi le 5 mars a eu lieu le party cabane à sucre au stade avec une disco patin et une coulée de tire.



DATES IMPORTANTES

Inscriptions 2016 aux activités estivales - Stade OTJ

Soccer enfant: 22 avril à compter de 18h30

Baseball enfant (ligue récréative): 29 avril à compter de 18h30

Balle-molle enfant (vendredi soir): 6 mai à compter de 18h30

Bienvenue à tous!

TOURNOI MISE EN FORME DE BALLE MOLLE

Date : 21 mai (en cas de pluie remis au 22 mai)

Lieu : O.T.J. de Saint-Odilon

Coût de l'inscription : 200 \$ par équipe

Classe : OPEN (2 femmes et 8 hommes)

À noter que 8 équipes seulement seront acceptées et que vous êtes assurés de jouer au moins 3 parties.

Pour informations et inscriptions Denis Boily :
Téléphone : 418-464-4040
Courriel : otj@saint-odilon.qc.ca

960 \$ en bourses

BEACH VOLLEY



23 & 24 juillet 2016
O.T.J. de Saint-Odilon
Coopérative de solidarité

Cout: 75.00 \$ / équipe

◇ Éligibilité à certain prix de présence
seulement si l'inscription est reçue
avant le 8 juillet 2016 ◇



À NE PAS MANQUER

PROGRAMME D'ÉTÉ

MULTI-AVENTURES

2016

Tu as envie de
BOUGER et de t'**AMUSER**
Inscris-toi !

2 activités par semaine pendant 5 semaines
Habituellement mardi et jeudi,
sauf pour la première activité qui aura lieu un mercredi
Du 6 juillet au 19 août 2016
Relâche pendant les vacances de la construction

Tu pourrais participer à des activités comme

- La Ronde Paintball
- Magasinage et Cinéma à Québec
- Croisière Disco Village des sports

Et encore plus !
Un dans les activités est à l'extérieur.

Départ de Beauveville, Saint-Joseph, Saint-Odilon, Saint-Victor et Tring-Jonction pour les activités. À voir pour d'autres municipalités suite aux inscriptions et la demande.

DÉBUT DES INSCRIPTIONS
Sur place : Mercredi le 18 mai 2016 de 18 h 30 à 20 h
Dans l'un de nos points de service :
MDJ : Saint-Odilon, Saint-Victor et Tring-Jonction
Polyvalentes : Saint-François et Veilleux
Vous pouvez vous inscrire par la suite pendant nos heures d'ouverture jusqu'au 27 mai 2016.

Premier arrivé, premier servi !

Informations
Vous pouvez communiquer avec Véronique Gilbert ou 418 397-5722 #38 144 ou au 418 957-2892 mdj_mrc_rc@hotmail.com ou encore consulter notre site internet : www.mdj-tring-rc.net
f MDJ Robert-Cliche

COÛT
Revient à 125 \$/jeune ou 100 \$ pour les membres actifs
Si votre municipalité collabore au projet et suite à l'activité de financement (Beauveville, St-Alfred, St-Joseph, St-Joseph-des-Érables, St-Jules, St-Odilon, St-Séverin, St-Victor et Tring-Jonction collaborent au projet)
Revient à 225 \$/jeune ou 200 \$ pour les membres actifs
Si votre municipalité ne collabore pas au projet et suite à l'activité de financement.

Possibilité de paiements

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT OBLIGATOIRE
Vente d'un article (billets pour un tirage) payable lors de l'inscription (75 \$) et remboursé suite à la vente.
Possibilité de paiements



M.R.C. Robert-Cliche

Programme offert prioritairement aux jeunes de 12 à 17 ans de la M.R.C. Robert-Cliche

Bienvenue à tous !

TIRAGE 10^e ANNIVERSAIRE

DE LA FONDATION DE LA COOPÉRATIVE DANS LE CADRE
DU FESTIVAL SPORTIF DE SAINT-ODILON

Samedi le 23 juillet 2016 **4500\$ EN PRIX**

CRÉDIT-VOYAGE DE 1500\$ • TV-55" • IPAD • KEURIG
FOYER EXTÉRIEUR • CHAISE HAMAC • BBQ
FORFAITERIE VALEUR DE 250\$
FORFAIT MASSAGE ET SPA VALEUR DE 150\$
BILLET DE SPECTACLE VALEUR DE 150\$

Entrée: 5\$ 0001

Billets en vente au bureau municipal

MERCİ AUX COMMANDITAIRES

 418 230-3685	Me Gaston Vachon 418 397-4817 • 418 464-4817	 418 225-2419
 418 464-2490	 418-664-677	 418 225-6560
 418 464-2561	 1 866 810-5255	 418 464-4040 • 418 221-5644

Faites vite pour vous procurez vos billets.

Disponible auprès de Dominique Giguère, Véronique Rodrigue, Peggy Nolet, Mélissa Chrétien et Martin Boily à la Quincaillerie

Bientôt disponible

Carte pour le souper du 23 juillet avec le jeu « Cranbourne Gala Country » (même principe que la poule aux œufs d'or)

Qui aura la chance de monter sur scène et gagner notre gros lot !



La Caisse Desjardins de Beauce-Centre désire participer à la réussite scolaire des élèves, membres de la caisse, finissants au secondaire et inscrits au post-secondaire (Cégep, DEP ou Université) en faisant tirer 4 bourses d'études de 500 \$ et 1 bourse de 1000 \$. Pour participer, procurez-vous un formulaire d'inscription à la caisse dans l'un de nos 5 points de services ou sur notre site internet au www.desjardinsbeauce-centre ou sur notre page facebook et retournez-le au plus tard le 30 mars 2016.

Emplois au recensement

CCR-007-16

Embauche de 35 000 personnes partout au Canada au Recensement de 2016

Période de l'emploi :
du début de mars jusqu'à la fin de juillet 2016
(la date de début de l'emploi varie selon l'affectation)

Taux de rémunération :
16,31 \$ à 19,91 \$ l'heure, plus les dépenses autorisées

Heures de travail :
flexibles, mais le candidat doit s'engager à travailler au moins 20 heures par semaine

Exigences :
le candidat doit être âgé de 18 ans ou plus et autorisé à travailler au Canada



Postulez dès maintenant / Dites-le à un ami
www.recensement.gc.ca/emplois

1-877-325-2016

ATS (un appareil de télécommunications pour personnes sourdes) : 1-866-753-7083



Un mot de votre fabrique.....

Pour notre prochaine criée, qui aura lieu le 2 octobre 2016 après notre messe « Country », la fabrique vous invite à nous apporter ce qui ne vous sert plus en matière de meubles, antiquités, artisanat ou autres confections maisons. Ces items seront vendus au profit de la fabrique. Nos entreprises pourront également encourager leur fabrique par une commandite également. Un reçu pour fins d'impôt sera émis. Nous avons à l'église la possibilité de recevoir et d'entreposer vos articles en attendant l'évènement. Merci à tous de votre soutien!

HORAIRE DES JOURS SAINTS DANS LES 12 PAROISSES

Judi 24 mars : Office du Judi Saint

20h00 St-Odilon , St-Victor, Beauceville, Vallée-Jonction, St-Séverin, St-Joseph

Vendredi 25 mars : Office du Vendredi Saint

14h00 St-Victor (Chemin de croix et office)

15h00 St-Odilon, Sts-Anges, Tring-Jonction, St-Joseph, Beauceville, St-Victor

Vendredi 25 mars : Chemin de Croix

15h00 Frampton,

19h00 Vallée-Jonction, Beauceville

19h00 St-Frédéric (Pour les jeunes familles)

19h30 St-Odilon

20h00 St-Joseph

Samedi 26 mars : Veillée Pascale

20h00 St-Victor, Beauceville, Frampton, Beauceville, St-Jules, St-Joseph

Dimanche 27 mars : Pâques

6h30 Tring-Jonction

10h00 Sts-Anges

9h00 St-Alfred, Beauceville, St-Joseph, St-Frédéric

10h30 St-Victor, St-Séverin

11h00 St-Odilon, Vallée-Jonction



*Que la gloire de notre Seigneur tout puissant fasse renaître notre espoir, notre foi et notre joie.
Joyeuses Pâques!*

Votre conseil de Fabrique :

Simon Bilodeau, président, Victor Bernier, curé, Mariette Drouin, vice-présidente,

Edith Maheux, Louise Drouin, Véronique Jacques, Gaby Boily, marguilliers (ères)

Fabrique St-Odilon, 375, Langevin C.P. 67 St-Odilon, Qc G0S 3A0

Téléphone : (418) 464-2281 télécopieur : 464-2282 / fabstodilon@beucesansfil.com

TERRAINS RÉSIDENTIELS



■ PRÊTS À CONSTRUIRE ■ FUTUR DÉVELOPPEMENT

**AIDES CONSTRUCTION DISPONIBLES
POUR PLUS D'INFORMATIONS**

418-464-4801

■ Votre Conseil Municipal

■ Maire:

■ Monsieur André Labbé

■ Conseillers:

■ Mesdames Denise Roy

■ Lynda Poulin

■ Marjolaine Deblois

■ Messieurs Alain St-Hilaire

■ Patrice Giguère

■ Mario Boily

■ Les Séances régulières du Conseil

■ Calendrier 2016

■ 11 janvier-1 février-7 mars-5 avril-2 mai-

■ 6 juin-4 juillet-8 août-6 septembre-

■ 3 octobre-7 novembre-5 décembre.

■ C'est à vous de prendre la parole

■ À chaque séance publique du conseil, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie de la municipalité sont permis sous réserve de l'acceptation par le maire.

Le Bureau Municipal est situé au
111, rue de l'hôtel de ville à
St-Odilon-de-Cranbourne, G0S 3A0

Tél: 418-464-4801

Télécopieur: 418-464-4800

Courriel: info@saint-odilon.qc.ca

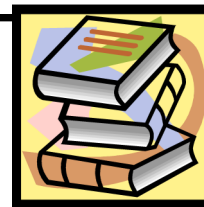
■ Directrice générale-secrétaire-trésorière:

Mme Dominique Giguère

■ Directrice générale adjointe:

Mme Mélissa Chrétien

■ Bibliothèque Municipale



111, rue de l'hôtel de ville

Heures d'ouvertures:

JEUDEI: 14h à 16h et 18:30h à 20:30h

VENDREDI: 18:30h à 20:30h

Heures d'ouvertures: du lundi au jeudi de 8:00h à 12h et de 13h à 16:30h

Et le vendredi de 8:00h à 12h

■ Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La municipalité de Saint-Odilon offre l'opportunité aux organismes sportifs et communautaires d'informer la collectivité de Saint-Odilon concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Le comité mis en place se réserve le droit de refuser les textes inadéquats ou irrespectueux et non conformes.

S.v.p. veuillez respecter la date de tombée de chaque édition qui est indiquée sur la page couverture.

Tous les textes peuvent être acheminés à la Municipalité ou par courrier électronique à l'adresse suivante:

melissa.chretien@saint-odilon.qc.ca